

Raison d'être et missions statutaires

Version en ligne : <https://www.akelion.com/societe-a-mission>

Akelion inscrit son activité industrielle dans une démarche de société à mission. Nos missions sociétales figurent dans les statuts de l'entreprise : elles donnent un cadre à nos choix et à la manière dont nous développons notre activité.

Nous distinguons les engagements que nous poursuivons, les actions réalisées et les résultats observés. Le suivi et la vérification de la mission permettent d'en rendre compte dans la durée.

■ Notre raison d'être

« Concevoir et produire des solutions innovantes pour prolonger la durée de vie des infrastructures de traitement des eaux, réduire leur impact environnemental et restaurer une eau d'une qualité exceptionnelle, en favorisant un modèle industriel local et durable, au service des générations actuelles et futures ».

Article 3.1 des statuts constitutifs d'Akelion, document daté du 28 février 2025.

■ Nos six missions statutaires

Les six objectifs ci-dessous sont reproduits depuis l'article 3.2 des statuts constitutifs. Les titres facilitent leur lecture.

1. Prolonger la vie des infrastructures

« Prolonger la durée de vie des infrastructures de traitement des eaux existantes grâce à des technologies avancées qui optimisent leur performance et réduisent leur empreinte écologique. »

2. Réduire la consommation énergétique

« Réduire la consommation énergétique des infrastructures en intégrant des innovations techniques respectueuses de l'environnement et en favorisant une gestion durable des ressources. »

3. Préserver l'eau et favoriser sa réutilisation

« Restituer une eau de qualité supérieure qui peut être réutilisée pour divers usages, contribuant ainsi à la préservation des ressources en eau et à l'économie circulaire. »

4. Soutenir une industrie locale et durable

« Promouvoir une souveraineté industrielle et locale en privilégiant la fabrication de dispositifs en France ou en Europe, et en s'engageant à soutenir l'économie locale, même à un surcoût raisonnable. »

5. Soutenir la transparence et l'éthique

« Soutenir la transparence et l'éthique en adoptant des pratiques exemplaires, notamment en rendant publics les salaires au sein de l'entreprise et en respectant des normes sociales et environnementales strictes. »

6. Mettre l'innovation au service du bien commun

« Collaborer avec des acteurs publics et privés pour sensibiliser et transformer durablement le secteur du traitement des eaux, en mettant l'innovation au service du bien commun. »

Ces missions expriment les objectifs que nous poursuivons. Les actions et indicateurs documentés permettent d'en expliquer la mise en œuvre ; ils ne remplacent pas les engagements inscrits dans les statuts.

■ Le suivi prévu par nos statuts

L'article 3.3 prévoit un suivi par un comité de mission. Tant que la société compte moins de 50 salariés, les statuts prévoient que le président désigne un salarié comme référent de mission, exerçant les prérogatives du comité.

Le comité ou le référent peut consulter les documents de la société et échanger avec ses dirigeants pour suivre les actions menées. Les statuts prévoient la présentation d'un rapport de suivi à l'assemblée générale annuelle, joint au rapport de gestion du président, ainsi que des échanges avec l'organisme tiers indépendant chargé de la vérification.

Cette présentation résume les dispositions statutaires. Les documents de suivi et de vérification rendent compte de leur mise en œuvre lorsqu'ils sont disponibles.

■ Vérification et documents

La mission fait l'objet d'une vérification selon le cadre applicable aux sociétés à mission. Les documents publiés permettent de distinguer nos engagements de l'évaluation de leur mise en œuvre. Chaque document proposé est identifié par son auteur, sa date et, lorsqu'elle est applicable, la période couverte.

Présentation version 1.0 – publiée le 5 octobre 2026. Source : statuts constitutifs d'Akelion, document daté du 28 février 2025.

AKELION, société par actions simplifiée (SAS) au capital de 100 000 euros — SIREN 941 481 582 — contact@akelion.com — www.akelion.com